

en valeur le potentiel d'énergie hydro-électrique du fleuve Hamilton et de la rivière La Paix, énergie qui pourra être transmise à des centaines de milles, et même, dans certains cas, à des milliers de milles, pour servir aux usagers définitifs. Je ne suis pas ingénieur. Je ne dirai donc rien au sujet des possibilités pratiques que présentent ces projets. Toutefois, je sais qu'on procède ainsi dans certaines parties du monde. Il est, sans doute, tout aussi possible de transmettre du courant produit à partir de la houille noire qu'à partir de la houille blanche.

M. MacInnis: Le député me permettrait-il de poser une autre question?

L'hon. M. Pickersgill: Je voudrais bien continuer...

M. MacInnis: Elle est assez brève.

L'hon. M. Pickersgill: Afin de contribuer à l'ordre du débat, le député pourrait peut-être réserver sa question pour le moment où j'aurai terminé mes observations. J'essaye de formuler certains raisonnements et je préférerais avoir la possibilité de le faire avec suite.

Je dirai que, dans l'état des choses actuel, il est absolument essentiel de trouver quelque expédient ou palliatif, quelque chose enfin, qui donnerait à ces hommes soudainement privés de leur emploi, un travail immédiat pour qu'ils puissent continuer à gagner leur vie. Nous devons nous rappeler que la plupart de ces mineurs ne sont plus jeunes; ils ne connaissent pas d'autre métier que celui de l'extraction. Même s'il y avait abondance de travail dans le Québec ou l'Ontario, ces hommes-là ne pourraient y trouver un emploi.

M. le président: A l'ordre! Je regrette de devoir interrompre l'honorable député. Mais je dois lui signaler que son temps de parole est expiré.

M. MacInnis: L'honorable député me permettrait-il une question maintenant?

L'hon. M. Pickersgill: Je vous en prie.

M. MacInnis: L'honorable député vient de dire qu'il ne ferait aucune proposition à moins qu'il ne la juge utile. Il a affirmé que je n'ai jamais fait de proposition susceptible de rendre service aux régions houillères. Que l'honorable député se reporte à la page 16 des *Procès-verbaux* et au *Feuilleton* du 20 mars 1961, et il trouvera une proposition de résolution inscrite à mon nom; la voici:

La Chambre est d'avis que le gouvernement devrait étudier l'à-propos d'établir un réseau électrique national pour la transmission de la force motrice où le charbon est utilisé, afin d'exploiter pleinement cette ressource naturelle et, d'aider, en outre, l'industrie houillère dans tout le pays.

[L'hon. M. Pickersgill.]

L'honorable député n'admet-il pas que c'est précisément la proposition qu'il fait maintenant? Il constatera que j'ai inscrit cette proposition de résolution le 20 mars.

L'hon. M. Pickersgill: Je suis d'accord là-dessus. Je dois dire que, selon moi, c'est une excellente proposition. Je n'ai jamais prétendu être le premier à la formuler.

M. MacInnis: C'est bien vrai.

L'hon. M. Pickersgill: Je ne cherche pas noise à l'honorable député. S'il avait exhorté hier soir le gouvernement à adopter cette proposition au lieu de s'en prendre aux dirigeants du syndicat des mineurs, qui font leur possible...

M. MacInnis: Vous les défendez maintenant?

L'hon. M. Pickersgill: L'honorable député m'a posé une question, mais il ne semble pas vouloir entendre la réponse. Je dis donc qu'au lieu de s'en prendre à des personnes qui cherchaient sincèrement à résoudre ce problème...

M. MacInnis: A peu près aussi sincèrement que vous.

L'hon. M. Pickersgill: ...s'il avait fait cette proposition pratique au gouvernement, il aurait ajouté plus de valeur au débat.

M. MacLellan: Monsieur le président, l'honorable député de Bonavista-Twillingate s'érige en champion des mineurs de charbon du Cap-Breton. Voilà l'homme, s'il faut croire ce qu'il a dit, qui sait comment remédier à la situation terrible qui sévit chez nous au Cap-Breton. Pourtant, je constate qu'en épuisant, hier soir et ce matin, le temps que lui accordait le Règlement, il n'a su traiter d'aucun de ces remèdes. De fait, c'est lui qui, hier soir, se plaignait de ce que certains députés de ce côté-ci de la Chambre faisaient allusion à l'historique de l'industrie du charbon en Nouvelle-Écosse. Pourtant, c'est lui qui la plupart du temps en a parlé et, je pourrais ajouter, en déformant les faits.

L'hon. M. Pickersgill: Que dire de cette annonce?

M. MacLellan: Voyons un peu cette annonce.

L'hon. M. Pickersgill: C'est une annonce commanditée par le parti conservateur.

M. MacInnis: Quelle politesse chez le député de Bonavista-Twillingate!

M. MacLellan: La déformation la plus sérieuse qu'il se soit permise, c'est lorsqu'il a prétendu qu'aux élections de 1957 et de 1958 la question du charbon constituait l'un des points au programme du parti conservateur,